

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 787/SLAG modifiant certaines dispositions du code du service national (JORF n° 160 du 11 juillet 1973, p. 7486) [arrêté de promulgation n° 787 du 6 août 1973].

n° 787/SLAG

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
10 juillet 1973

Numéro JO  
n° 16 du 25/08/1973

Date du numéro  
25 août 1973

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— Est promulguée dans le territoire français des Afars et des Issas. La loi n° 73-625 du 10 juillet 1973 modifiant certaines dispositions du code du service national. ee à Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié avec le texte promulgué au Journal officiel du Territoire et communiqué partout où besoin sera.

**G. THIERCY.**